VILLE DE MARTIGNY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Martigny, le 14 avril 2025

Comptes 2024 : la Ville de Martigny boucle l'année dans les chiffres noirs

La Ville de Martigny clôt l'exercice 2024 avec un résultat positif, meilleur que prévu. Des recettes fiscales dynamiques et une gestion rigoureuse permettent à la Municipalité de présenter des comptes excédentaires.

L'année 2024 s'achève sur une note réjouissante pour les finances martigneraines. Les comptes se bouclent avec un excédent de revenus de 386'921 francs, après l'attribution de 1,3 million de francs au fonds de réserve de la politique budgétaire. Le budget prévoyait initialement un excédent de charges de 3'399'350 francs. Cette différence positive de 3'786'271 francs reflète principalement des recettes fiscales supérieures aux attentes, en particulier en lien avec les revenus des personnes physiques, les transactions immobilières, ainsi que les successions et donations.

Le total des charges s'élève à 131'253'232 francs, contre 131'640'153 francs de revenus. La marge d'autofinancement atteint 9'123'720 francs, une progression notable par rapport aux 5'686'350 francs inscrits au budget. Toutefois, cette capacité d'autofinancement n'a pas suffi à couvrir l'ensemble des investissements réalisés ou lancés durant l'année. La Ville a donc eu recours à l'emprunt pour financer une partie de ces projets.

Fidèle à sa volonté d'assurer des prestations et des infrastructures de qualité, la Ville de Martigny a poursuivi ses investissements en 2024. Le montant brut des investissements s'élève à 28'710'910 francs, dont 13'103'263 francs à la charge de la Municipalité. Parmi les projets engagés figurent notamment la transformation des locaux de l'École Club Migros pour la création d'une UAPE, le réaménagement des vestiaires du local du feu, les premières étapes de la rénovation de la piscine municipale, la subvention à la construction du nouvel EMS Castel, ainsi que la poursuite des travaux au passage inférieur de la rue de Neuville. Les chantiers de sécurisation des digues de la Dranse avancent conformément au calendrier, tandis que le déploiement du CAD et du FAD se poursuit également.

« Ce résultat est le fruit d'un territoire actif et d'une gestion communale rigoureuse. Il montre notre capacité à investir pour l'avenir tout en tenant nos équilibres, même dans un contexte d'incertitudes. Mais il nous rappelle aussi l'importance de poursuivre une gestion prudente, en maîtrisant nos charges structurelles et en planifiant nos investissements avec lucidité », commente Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de la Ville de Martigny. Le Conseil municipal accueille ce résultat avec une satisfaction prudente. Il reste pleinement conscient des défis à venir, qu'il s'agisse de répondre aux besoins d'une population en évolution ou de garantir une trajectoire financière durable.

Le Conseil général se réunira le 27 mai prochain pour statuer sur les comptes 2024.

Contacts : Anne-Laure Couchepin Vouilloz – Présidente de la Ville de Martigny – 027 721 21 11